

Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries  
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca  
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guiné.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **DU**

# **DEUXIÈME TRIMESTRE 2018**



## **INTRODUCTION**

Fidèle à sa mission d'informer au mieux les Etats Membres sur l'ensemble des activités menées par l'Institution, le Secrétariat Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) présente, dans les lignes qui suivent, le condensé desdites activités réalisées courant deuxième trimestre 2018.

Le présent rapport a pour ossature :

- principaux évènements du Siège ;
- réunions statutaires ;
- suivi des conclusions des sessions du Conseil des Ministres et Réunions du Comité Technique ;
- rencontres régionales et internationales ;
- mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (PAS II) ;
- gestion financière et administrative.

### **I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE**

#### **I-1. Principales correspondances**

##### ***I.1.1 Courrier transmis***

- Le 04 avril 2018 : lettre adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à Rabat (Maroc) pour solliciter le versement de la deuxième tranche de financement des projets de registres nationaux et d'un registre régional de navires de pêche industrielle dans la zone COREP ;
- Le 09 avril 2018 : lettre adressée à Madame la Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques à Malabo (Guinée Equatoriale) pour solliciter les nominations des membres du Comité Technique (02) et du Sous-Comité Scientifique (02) pour la République de Guinée Equatoriale ;
- Le 09 avril 2018 : lettre adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à Brazzaville (Congo) pour solliciter la nomination du second membre du Comité Technique de la COREP pour la République du Congo ;
- Le 10 avril 2018 : lettre adressée au Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à Rabat (Maroc) pour prolonger la validation de la Convention de financement jusqu'à fin septembre 2018, délai nécessaire devant nous permettre de finaliser au mieux les activités non encore exécutées ;
- Le 12 avril 2018 : lettre adressée au Professeur Ahmed El-SAWALHY, Directeur de l'UA-BIRA à Nairobi (Kenya) pour approbation du Rapport final du Consultant International SCS, Monsieur Makane NDIAYE, relatif à l'exécution du projet de mise en place de la « cellule de Coordination régionale de Suivi, Contrôle et Surveillance des activités de pêche (SCS) dans la zone COREP » ;
- Le 18 avril 2018 : lettres adressées au Président en exercice de la COREP, au Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Congo, au Ministre de la Pêche et de l'Elevage à Kinshasa, au Ministre de la Pêche de la Mer et de la Sureté Maritime à Libreville, au Ministre des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue à Sao Tomé pour solliciter la participation respective à l'atelier



devant se tenir les 10 et 11 mai 2018 à Nairobi (Kenya) pour examiner et valider les propositions formulées par la mission de consultation sur la mise en place d'une cellule de coordination régionale de Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches (SCS) dans la zone COREP de Messieurs et Madame :

- Dr BELAL Emma et Dr Jean Blaise NGOLLONG NJANGI (Cameroun) ;
  - Benoît Claude ATSANGO et Frédéric ITOUA NIAMBA (Congo) ;
  - Gayo LEMBA et Casimir Koffi MULUMBA (RD Congo) ;
  - SCHUMMER Micheline et Jean-Yvon ELANGMANE (Gabon) ;
  - PESSOA LIMA Joao Gomes et Alberto Francisco (Sao Tomé e Príncipe) ;
  - Maria de Lourdes GASPAS BENTO SARDINHA et Victor CAPAPELO CHILAMBA (Angola) ;
  - BIKORO EKO ADA José et Juan ELA ETOGO (Guinée Equatoriale)
- Le 18 avril 2018 : lettres adressées au Président en exercice de la COREP, à Madame la Ministre des Pêches et de la Mer à Luanda (Angola), à Monsieur le Ministre de la Pêche, de la Mer et de la Sûreté Maritime à Libreville (Gabon) ; à Monsieur le Ministre des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue à Sao Tomé (Sao Tome e Principe) pour les informer que les Experts de la Banque Mondiale vont séjourner dans leurs pays respectifs entre le 22 avril et le 18 mai 2018 accompagnés de Monsieur Lionel KINADJAN, Expert pêche du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;
  - Le 30 avril 2018 : lettre adressée à Monsieur le Directeur de la CEA/BSR-AC à Yaoundé (Cameroun) relative à la concertation pour l'élaboration de l'avant-projet du Programme Commun Indicatif III (PCI III) et la Confirmation du point focal de la COREP en la personne de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur ;
  - Le 04 mai 2018 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches de la zone COREP et au Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du Rapport d'Activités du Premier Trimestre 2018 de la COREP ;
  - Le 24 mai 2018 : lettre adressée à Madame le Ministre de la Pêche et de la Mer à Libreville (Gabon) pour transmission de la lettre de Félicitations du Président en exercice de la COREP suite à sa nomination en qualité de Ministre de la Pêche et de la mer de la République Gabonaise ;
  - Le 25 mai 2018 : lettre adressée à Monsieur le Directeur de l'UA-BIRA à Nairobi pour transmission d'une requête pour la réalisation des actions d'appui à la mise en place d'une cellule de Coordination Régionale SCS dans la zone COREP ;
  - Le 11 juin 2018 : lettre adressée à Monsieur le Directeur Général de la FAO relative à la participation du Secrétaire Exécutif de la COREP, Monsieur Emile ESSEMA, à la 33<sup>ème</sup> Session du Comité des Pêches de la FAO (COFI) devant se tenir à Rome (Italie), du 09 au 13 juillet 2018 ;
  - Le 18 juin 2018 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches de la zone COREP et au Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du rapport final de l'atelier de validation du cadre d'établissement d'une cellule de coordination régionale de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) dans la zone COREP ainsi que des protocoles y afférents, atelier tenu à Nairobi au Kenya, les 10 et 11 mai 2018 ;
  - Le 26 juin 2018 : demande d'audience adressée à madame le Ministre de la Pêche et de la Mer à Libreville pour la période du 29 juin au 03 juillet 2018, aux fins de lui présenter nos civilités et échanger avec elle sur les questions d'intérêt commun.



### I.1.2 Courrier réceptionné

- Le 03 avril 2018 : accord du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et la Pêche de la République du Congo pour la tenue de la Réunion du Comité Technique de la COREP devant avoir lieu à Brazzaville dans la semaine du 14 au 20 mai 2018 ;
- Le 04 avril 2018 : Réponse des sincères félicitations adressées à Monsieur le Ministre de la Pêche, de la Mer et de la Sûreté Maritime de la République Gabonaise, à la suite de sa nomination auxdites fonctions. « *Je vous sais infiniment gré de cette délicate attention à l'endroit de ma personne et ne doute nullement du dynamisme de notre future collaboration* », a-t-il conclu ;
- Le 13 avril 2018 : lettre de la Représentante Résidente de la Banque Mondiale en République Gabonaise nous informant d'une mission de la Banque Mondiale qui a séjourné au Gabon du 23 au 27 avril 2018, dans le cadre d'une mission d'identification d'un programme régional dans le secteur des pêches dans la zone de compétences de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) ;
- Le 13 avril 2018 : lettre de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Congo en République Gabonaise pour transmission de la correspondance de Son Excellence, Secrétaire Général des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger, relative à l'accusé de réception du rapport d'activités du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 de la COREP ;
- Le 03 mai 2018 : réponse de Monsieur le Ministre de la Pêche, de la Mer et de la Sûreté Maritime de la République Gabonaise pour marquer son accord pour la participation de la délégation Gabonaise sollicitée à l'atelier de validation du cadre d'établissement d'une cellule de la coordination régionale de Suivi, Contrôle et Surveillance des activités des pêche (SCS) dans la zone COREP devant se tenir les 10 et 11 mai 2018 à Nairobi au Kenya ;
- Le 07 mai 2018 : lettre du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo pour désignation de Monsieur Richard Blaise NTSE, Attaché à la Pêche, Membre du Comité Technique pour le Congo en remplacement de Monsieur Appolonaire NGOUMBE, admis à faire valoir ses droits à la retraite ;
- Le 15 mai 2018 : Note Verbale de l'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire à Libreville portant à la connaissance que sous le haut Patronage de Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, se tiendra du 25 au 27 mai 2018, la 14<sup>ème</sup> édition de la « Fête des Cultures », sous le thème « *Diversité culturelle et construction de la nation* » ;
- Les 23 et 24 mai 2018 : accusés de réception respectivement du rapport d'activités du premier trimestre 2018 et du rapport d'activités quatrième trimestre 2017 de la COREP par Monsieur l'Inspecteur Général chargé des questions politiques, diplomatiques et de coopération du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger ;
- Le 05 juin 2018 : lettre de Remerciements adressée par le Gérant Intérimaire du Consulat Général de la République du Bénin en République Gabonaise suite à la correspondance par laquelle le Consul Général a sollicité notre intervention en vue de la libération des six (06) pêcheurs béninois résidant à Pointe-Noire interceptés dans les eaux maritimes gabonaises et emprisonnés à Tchibanga.



Le Consul Général a exprimé toute la gratitude du Gouvernement béninois pour la prise de la Décision du Gouvernement Gabonaise pour l'annulation des amendes, dommages et intérêts à l'encontre de quatre (04) de ses ressortissants pêcheurs qui ont finalement quitté le territoire Gabonais, le 11 mai 2018, pour regagner la République du Congo, leur pays de résidence ;

- Le 12 juin 2018 : vifs Remerciements adressés par Madame le Ministre de la Pêche et de la Mer de la République Gabonaise pour notre participation à la journée citoyenne organisée samedi 02 juin 2018 ;
- Le 13 juin 2018 : lettre de Madame le Ministre de la Pêche et de la Mer de la République Gabonaise adressée au Président en exercice de la COREP suite au Message de sincères et chaleureuses Félicitations reçu à l'occasion de sa nomination aux fonctions de Ministre de la Pêche et de la Mer.

## **I-2. Des invitations**

### Pour les invitations avec effet au deuxième trimestre

- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA/ Chef de Mission à l'atelier de concertation sur l'harmonisation des modalités et conditions de la position commune et le renforcement de la voix Africaine pour la mise en application des recommandations des ORGP, du 16 au 19 avril 2018 à Nairobi (Kenya) ;
- Invitation de Helmut KULITZ, Ambassadeur de la Délégation de l'Union Européenne à la réception organisée à l'occasion de la journée de l'Europe, le mercredi 09 mai 2018, dans les Jardins de sa Résidence ;
- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à l'atelier des parties prenantes pour valider le cadre d'établissement du Centre Régional de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) de la COREP ; les 10 et 11 mai 2018 à Nairobi (Kenya) ;
- Invitation du Doyen du Corps Diplomatique Africain à la Conférence suivie du dîner buffet qu'il a organisé à l'occasion de la célébration du 55<sup>ème</sup> Anniversaire de la Journée de l'Afrique, le 25 mai 2018, placé sous le thème intitulé « *Conforter la lutte contre la corruption, chemin durable pour la transformation de l'Afrique* » ;
- Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à la Réunion sur "*le Réseau Africain des Femmes de la Pêche –RAFEP- une initiative durable pour une reconnaissance du rôle et de la place des femmes du secteur en Afrique*" à Casablanca (Maroc), les 11 et 12 juin 2018 ;
- Invitation du Commissaire ad intérim de l'Agence des Pêches du Ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches du Japon à la « *Réunion sur l'utilisation durable des ressources biologiques aquatiques* », à Tokyo (Japon), les 21 et 22 juin 2018 ;
- Invitation du Directeur Général de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA) au lancement de l'opération Albacore 3 (Programme de





lancement officiel de la surveillance de la saison de pêche thonière 2018), à Libreville (Gabon), le 29 juin 2018.

Les objectifs poursuivis par l'opération Albacore 2018 lancée pour sa 3<sup>ème</sup> édition en présence de Madame le Ministre de la Pêche et de la Mer de la République Gabonaise, visent à assurer la présence de l'Administration des Pêches en mer, intensifier le contrôle sur les navires thoniers et améliorer les connaissances sur le patrimoine biologique.

L'opération Albacore 2018 va également permettre de poursuivre les missions de contrôle et la formation des personnels gabonais de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), de l'ANPA et de la Marine Nationale en vue du respect des lois et de la conservation des milieux vitaux dans lesquels évoluent les thonidés.

#### Pour les invitations avec effet au troisième trimestre

- Invitation du Secrétaire du COPACE Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique à la Consultation régionale (Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale) pour l'élaboration d'un Plan d'Action Régional pour la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, du 23 au 25 juillet 2018 à Dakar (Sénégal).

#### Pour les invitations avec effet au quatrième trimestre

- Invitation du Secrétaire Général du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP) à participer à la réunion d'experts régionaux ACP de la Pêche et de l'Aquaculture, qui se tiendra les 16 et 17 octobre 2018 à Bruxelles.

### **I-3. Des audiences**

- L'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Congo près la République Gabonaise a reçu en audience le 13 avril 2018, le Secrétaire Exécutif de la COREP.

Au centre des entretiens figuraient en bonne place la situation de l'arraisonement des pirogues et bateaux battant pavillon de la République du Congo par les Autorités Gabonaises et d'autres questions d'intérêt commun.

- Une délégation de la Banque Mondiale conduite par Monsieur Julien MILLION , Expert pêches, Environnement et Ressources Naturelles accompagné de Monsieur Lionel KINADJAN, Expert pêche près le Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale et d'un délégué de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture du Gabon a été reçue en audience le 26 avril 2018 par le Secrétaire Exécutif de la COREP en présence de l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation ainsi que celui en charge des Ressources Humaines, Financières et à la Logistique.

En mission de travail dans certains Etats Membres de la COREP dans le cadre de la formulation du projet régional pêche Banque Mondiale / COREP, ladite mission a été reçue au Siège de la COREP où elle a présenté les objectifs et les résultats attendus de leur mission. Elle était également venue s'enquérir de la



situation et des perspectives de la COREP dans le cadre de la poursuite des préparatifs dudit projet.

- Madame Marielle BAYE, Directeur Commercial de « AXA Assurance Gabon », a reçu en audience, le 1<sup>er</sup> juin 2018, le Secrétaire Exécutif de la COREP qui était accompagné de l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation.

L'entretien a porté sur l'établissement du chèque de la COREP relatif au dédommagement de l'accident contre le véhicule de marque COREP 04.

- Une délégation du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale conduite par le Coordonnateur, Monsieur Helder MUTEIA, a été reçue en audience le 12 juin 2018 au Siège de la COREP.

Monsieur le Coordonnateur a profité de cette visite de courtoisie pour remercier la COREP du soutien qu'elle n'a cessé d'apporter aux activités de la FAO. Il a aussi formulé des suggestions quant à la programmation des activités futures à mener de concert avec la COREP.

- En date du 14 juin 2018, le Secrétaire Exécutif a reçu en audience, une délégation de la République du Congo composée des membres de la Direction Générale des Pêches (Directeur Général et Directeur Départemental de Pointe-Noire) et de trois experts du WCS.

Le Secrétaire Exécutif était assisté par les deux Administrateurs RHFL (Ressources Humaines, Financières et de la Logistique) et DPP (Développement des Pêcheries et de la Programmation).

La visite de la délégation congolaise avait pour objectif le renforcement de la collaboration et de la coopération dans le domaine de l'aménagement de l'espace marin ainsi qu'en matière de renforcement des capacités en SCS et en statistiques. Les deux parties ont reconnu la nécessité de mutualiser les moyens et de partager les expériences.

- Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation, avait reçu le 19 juin 2018, au nom du Secrétaire Exécutif en mission, Mrs Mama Ndjena Serge et D'Aronco Giuseppe Renzo, consultants de CEA/BSR-AC.

Les échanges avaient porté sur la finalisation du Programme Commun Indicatif III 2018-2022 (PCI III). Les deux parties étaient tombées d'accord sur la pertinence de retenir dans le PCI III les projets proposés par la COREP. Toutefois, les experts avaient soutenu qu'il fallait exclure du PCI III le projet de renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale. Cette suggestion répondait aux exigences et recommandations de la réunion de Yaoundé. En effet, il faut tenir compte de :

- Projet ayant déjà bénéficié de l'appui d'une Agence du système des Nations Unies et dont les activités post-projet incombent aux Etats ;
- La nécessité de réduire au maximum le nombre de projets du PCI III, pour ne retenir que les projets dont le financement est acquis ou confirmé, dont l'exécution et l'évaluation dépendent de l'Institution.



- Le secrétaire Exécutif a été reçu en audience le 29 juin 2018 par le Directeur Général de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture à Libreville.  
L'entretien a porté sur la participation de la République Gabonaise aux activités de la Commission Baleinière Internationale (CBI) et à la 33<sup>ème</sup> Session du Comité des Pêches de la FAO devant se tenir à Rome (Italie) du 09 au 13 juillet 2018.

## **II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE**

Etant donné que la situation n'a pas évolué, le rapport de cette rubrique reste inchangé :

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique :
  - Suite à la nomination au Gouvernement d'un membre du Sous-Comité Scientifique, la Guinée Equatoriale devra procéder à son remplacement ;
  - Quant à l'Angola, la situation reste toujours inchangée.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 1er trimestre 2018 :
  - Seule la République du Congo a effectué un versement d'une partie de sa contribution annuelle.
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste toujours le seul pays à n'avoir pas encore concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- La 15<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique n'a pas été organisée, faute de moyens financiers.
- L'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP n'est toujours pas réalisé, faute de moyens financiers.

## **III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES**

- Atelier de concertation sur l'harmonisation des modalités et conditions minimales, la Coordination de la position commune et le renforcement de la Voix Africaine pour la mise en application des recommandations des ORGP, du 16 au 19 avril 2018 à Nairobi (Kenya) ;
- Atelier des Parties prenantes pour valider le cadre d'établissement du Centre régional de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) de la COREP (CCR-SCS), les 10 et 11 mai 2018 à Nairobi (Kenya) ;
- Séminaire de renforcement des capacités dans le secteur de la Pêche et de l'Economie Maritime, du 14 au 18 mai 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;





- Réunion sur « *le Réseau Africain des Femmes de la Pêche –RAFEP- une initiative durable, pour une reconnaissance du rôle et de la place des femmes du secteur en Afrique* », les 11 et 12 juin 2018 à Casablanca (Maroc) ;
- Réunion sur l'utilisation durable des Ressources biologiques Aquatiques, les 21 et 22 juin 2018 à Tokyo (Japon) ;
- Atelier de lancement de la Plateforme Régionale des Acteurs Non Etatiques du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture en Afrique Centrale, les 29 et 30 mai 2018 à Libreville (Gabon).

#### **IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 - 2020**

##### **Le parachèvement des activités initiées en 2017.**

##### **IV-1 Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture :**

- Sur financement de la COMHAFAT, l'établissement de registres nationaux normalisés et d'un registre régional de navires de pêche industrielle a été réalisé. L'atelier de validation de ces instruments est prévu en août ou septembre 2018.

En vue de l'organisation de l'Atelier de validation des projets des registres des navires de pêche industrielle, le responsable du Service en charge de l'information et de la communication a entamé le développement desdits registres, avec des différentes fonctionnalités du système qui seront soumises pour appréciation.

- Sur financement de l'UA-BIRA :
  - la COREP attend toujours l'aboutissement de la procédure de commande d'un équipement au profit du Centre Multinational de Coordination (CMC/CEEAC) situé à Douala (Cameroun) et chargé de la surveillance en mer.
  - l'étude de mise en place de la cellule de coordination régionale SCS dans la zone COREP a été effectuée et a été soumise à l'atelier de validation tenu à Nairobi au Kenya, les 10 et 11 mai 2018. Le rapport a été distribué à tous les Etats Membres ainsi qu'à la CEEAC et à l'UA-BIRA.

##### **IV-2 Projet régional pêche, initié avec la Banque Mondiale**

Une mission de la Banque Mondiale vient de visiter certains Etats Membres (Angola, Cameroun, Gabon et Sao Tomé e Principe), le rapport de cette mission est attendu début août 2018.



### IV-3 Programme Commun Indicatif III 2018-2022 (PCI III)

Il convient d'abord de rappeler que le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA/BSR-AC) avait organisé, les 21 et 22 novembre 2017 à Yaoundé en République du Cameroun, la Huitième Session du Mécanisme Sous-Régional de Coordination de l'appui du Système des Nations Unies à l'Union Africaine et à son programme du NEPAD en Afrique Centrale (MSRC/AC).

Cette réunion avait retenu douze (12) projets phares repartis dans quatre thématiques et à inscrire au Programme Commun Indicatif III, pour la période 2018-2022. Chaque Institution devait proposer des projets conformes à ce qui suit:

#### ***Groupe thématique 1 : Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable :***

- Amélioration de la mise en œuvre des mécanismes de convergence des politiques macro-économiques en Afrique Centrale ;
- Elaboration et mise en œuvre de la politique industrielle commune en Afrique Centrale ;
- Mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC/CEEAC) ;
- Renforcement de la compétitivité des entreprises en Afrique Centrale ;
- Amélioration des capacités de production d'énergie et de gestion intégrée des ressources en eau.

#### ***Groupe thématique 2 : Accès aux marchés et insertion dans les chaînes de valeur :***

- Mise en œuvre et promotion de l'initiative « Stimuler le commerce intra-africain » et promouvoir des dispositifs de facilitation du commerce ;
- Développement et renforcement des infrastructures communautaires de transport (infrastructures routières, maritimes, fluviales, ferroviaires et aériennes) et de télécommunication d'Afrique Centrale.

#### ***Groupe thématique 3 : Amélioration des conditions humaines et sociales :***

- Renforcement du capital humain en Afrique Centrale (santé de la reproduction, lutte contre le VIH/SIDA, qualité de l'offre de formation des jeunes, ...) ;
- Promotion de l'égalité de sexe et autonomisation des femmes (lutte contre la violence faite aux femmes, ...).

#### ***Groupe thématique 4 : Promotion de la gouvernance, paix et sécurité :***

- Renforcement des mécanismes de maintien de la paix et sécurité en Afrique Centrale ;
- Renforcement des mécanismes d'organisation des élections et de promotion de la démocratie en Afrique Centrale ;
- Renforcement des capacités en sûreté et sécurité maritime et lutte contre la pêche illicite non déclarée et non règlementée (INDNR) en Afrique Centrale.



La COREP avait proposé trois projets ci-après :

- Renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale.
- Renforcement des capacités des acteurs de la pêche.
- Plan stratégique régional de suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche (SCS) pour la zone COREP.

Après sélection par une équipe d'experts, deux projets ont été retenus pour le PCI III et pourront être confirmés au cours de la réunion prévue à Libreville au Gabon, les 20 et 21 novembre 2018. Il s'agit des deux projets suivants :

- ***Renforcement des capacités des acteurs de la pêche.***
  - ***Groupe thématique 1*** : Transformation structurelle pour le développement économique inclusif et durable.
  - ***Volet*** : Mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC/CEEAC).
- ***Plan stratégique régional de suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche (SCS) pour la zone COREP.***
  - ***Groupe thématique 4*** : Promotion de la gouvernance, paix et sécurité.
  - ***Volet*** : Renforcement des capacités en sûreté et sécurité maritime et lutte contre la pêche INDNR en Afrique Centrale.

#### **IV-4 Mise en œuvre de la stratégie de communication et de l'information**

La maintenance du site web de l'institution est régulièrement assurée par le Webmaster. Il publie quotidiennement les activités de la COREP.



## V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

### V-1 Gestion Financière

La gestion financière de la COREP pour ce deuxième trimestre 2018, se présente ainsi qu'il suit:

#### Rapport financier

##### Tableau synthèse

Libellé	Recettes
<b>Report au 01 avril 2018</b>	<b>744 450</b>
Recettes	45 791 673
Recettes cumulés	<b>46 536 123</b>
Dépenses	30 758 647
<b>Reste:</b>	<b>15 777 476</b>

##### Tableau détaillé

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
	<b>Report au 01 avril 2018</b>	<b>744 450</b>		
	<i>Recettes</i>			
25-avr-18	Virement COMHAFAT	10 511 673		
19-juin-18	Virement CONGO	35 280 000		
	<b>Sous-total:</b>	<b>45 791 673</b>		
	<i>Dépenses</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
30-avr-18			7 507 777	
31-mai-18			3 308 860	
30-juin-18			19 942 010	
	<b>Sous-total:</b>		<b>30 758 647</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>46 536 123</b>	<b>30 758 647</b>	<b>15 777 476</b>

**NB** : A la fin du mois de juin, deux chèques d'une valeur totale de 2 178 418 F CFA avaient déjà été comptabilisés par la COREP, mais les écritures n'avaient pas encore été passées à la banque BGFI. Le solde global à la fin du deuxième trimestre serait donc de 17.955.894 F CFA.



Nous remarquons que le solde à la fin de ce deuxième trimestre 2018 dans les écritures comptables de la COREP est plutôt de **17.906.241 F CFA**. Nous constatons une différence de 49. 653 F CFA dû, à deux retenues des agios, dont l'une reconduite à la fin du premier trimestre 2018, d'une valeur de **28.533** francs CFA, et l'autre, au mois de mai 2018, d'une valeur de **21.115 F CFA**, non signalées sur le relevé bancaire par les services de la banque BGFI et d'autre part, une petite différence de **5 F CFA** non expliquée. Cet écart a donc été perçu dans les opérations comptables de la COREP à la fin de ce deuxième trimestre 2018.

Il convient de souligner que, à cause des maigres moyens financiers dont dispose la COREP, le Secrétariat Exécutif n'a pu, jusqu'à ce jour, organiser la quinzième Réunion du Comité Technique. Réunion exclusivement budgétaire, souvent prévue au début de chaque année.

Ce qui revient à dire que la COREP fonctionne avec un budget fictif, non encore adopté par le Comité Technique, ni approuvé par le Conseil des Ministres.

Le Secrétariat Exécutif de la COREP invite, une fois de plus, les Membres du Comité Technique à doubler d'efforts pour le déblocage des contributions annuelles et des arriérés de contributions, non seulement dans leurs administrations de tutelle, mais aussi et surtout, jusqu'au niveau des Finances et du Trésor Public.

## **V-2 Gestion Administrative**

### **V.2.1 Gestion des Ressources Humaines**

Pour ce deuxième trimestre, le personnel du Secrétariat Exécutif ayant bénéficié de la première partie des congés partiels annuels est le suivant :

- Le Chauffeur, le deuxième Gardien et l'Assistante du Secrétaire Exécutif, en mai; et
- L'Agent chargé du Service Information / Communication, en juin.

### **V.2.2 Gestion du patrimoine**

#### **Parc automobile**

Achat des pièces et réparation de l'un des véhicules de la COREP de marque Toyota Hilux, immatriculé « COREP 04», accidenté depuis le mois d'octobre 2017.

## **CONCLUSION**

L'absence de moyens financiers pour une mise en œuvre sans heurt du programme d'activités de l'Institution perdure au motif que les Etats Membres et le Secrétariat Général de la CEEAC ne s'acquittent pas de la contribution statutaire annuelle, de leurs arriérés de contribution ainsi que de la dotation annuelle de la CEEAC à allouer à la COREP.

Tout compte fait, nous poursuivons l'exécution, tant soit peu, de notre Programme de travail grâce à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.

C'est ainsi que grâce à l'appui du Bureau Inter africain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) l'atelier régional de validation d'une étude sur la mise en



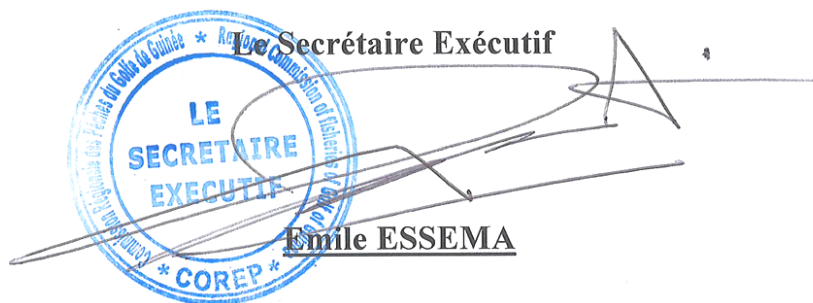


place d'une cellule de coordination régionale SCS au sein de la COREP s'est tenu à Nairobi, au Kenya, les 10 et 11 mai 2018.

De même, avec la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), l'atelier régional de validation des projets des registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle dans la zone COREP est prévu courant août ou septembre 2018.

Nous saisissons cette opportunités pour interpeller à nouveau les Etats Membres de la COREP qui ne l'ont pas encore fait, de marquer un intérêt tout particulier en s'engageant de façon solennelle auprès des bureaux pays Banque Mondiale pour ce qui est du Projet régional pêche Banque Mondiale / COREP dont la procédure et le contenu sont en cours de négociation.

Fait à Libreville, le 29 juin 2018

  
**Le Secrétaire Exécutif**  
**Emile ESSEMA**

